



VOTRE CSE en ordre de marche

A vos côtés, **Techniciens, Maîtrises, Cadres**

05 juillet 2024

Air France



Le 28 juin, un **CSEEI extraordinaire** s'est tenu avec pour ordre du jour l'**approbation des comptes 2023** du CSEEI, en présence du **commissaire aux comptes**.

En seulement 2 mois depuis la mise en place du **nouveau Bureau dont la CFE-CGC fait partie**, vos élus ont **réalisé plusieurs actions clés** :

- Lancer la campagne des **chèques vacances** avant les grands départs estivaux,
- Relancer la **billetterie en ligne** et,
- **Clôturer les comptes** de l'exercice 2023.

Nos comptes devaient être présentés au **CAC** avant le 30 juin, conformément au délai légal.

Celui-ci est **mandaté** par le ministère de la Justice pour les certifier et rédiger son rapport officiel attestant de la sincérité et de la **conformité de la situation financière** du CSEEI.

Le Commissaire Aux Comptes (CAC) certifie nos comptes et la session les valide

Notre CSE enregistre un résultat positif de + 2.049.584€ sur nos Activités Sociales et Culturelles (ASC) et négatif de – 601.162€ sur notre restauration.

Malgré les nombreux efforts entrepris par le Bureau sortant et actuel, **le constat demeure inchangé** :

⇒ la **subvention versée** par Air France **reste insuffisante** pour couvrir les coûts de notre restauration.

Dès le mois de mai, le Bureau a repris les négociations avec les autres secrétaires des autres CSE d'Air France afin d'obtenir un **accord de péréquation, nécessaire à un rééquilibrage des subventions**.

En parallèle, le Bureau a engagé des discussions avec la Direction DGI afin de compléter cette éventuelle péréquation et garantir le maintien de notre restauration « Made in CSEEI ».

Vos élus CFE-CGC au côté des élus UNSA aérien présents au Bureau, **sont déterminés à faire tout** ce qui est en leur pouvoir **pour offrir aux salariés** de la DGI **une offre CSE de qualité** tout en maîtrisant au mieux les budgets.

Vous pouvez compter sur nous.

Vous êtes de plus en plus nombreux à nous rejoindre,

Ensemble, défendons notre avenir.

Vos élus CFE-CGC DGI

Contactez votre équipe CFE-CGC DGI via le mail :

cfecgc.dqjory@gmail.com



@CFECGCDGI

Instagram



Facebook



Adhésion ;-)



Air France

1 Madame/ Monsieur *

Nom.....

Nom de naissance.....

Prénom.....

Date de naissance.....

Matricule AF.....

Niveau.....

Si temps partiel, taux en %.....

2 Lieu de travail

Etablissement du CSE *:

- 1 PILOTAGE ECONOMIQUE
- 2 APAX MC/LC HUB
- 3 APAX POINT A POINT
- 4 INDUSTRIEL
- 5 AIR FRANCE CARGO
- 6 SYSTEME D'INFORMATION
- 7 EXPLOITATION AERIENNE

Service :

Site géographique :

3 Barème de cotisation annuelle sur la base du temps plein

N1/N2	N3/N4/N5	CG1	CG2	CG3	Retraité/cessation d'activité
60 €	104€	156€	176€	212€	68€

4 Vos coordonnées

Adresse électronique personnelle* :

Téléphone portable :

Adresse postale :

Code postal..... Ville.....

*obligatoire

5 Règlement de votre cotisation :

- La cotisation annuelle est proratisée selon le trimestre d'adhésion pour la première année.
- La cotisation annuelle est due pour toute année civile entamée.

- Facilités de règlements par prélèvement* :

ANNUEL SEMESTRIEL TRIMESTRIEL

- Acceptez-vous que vos données soient transmises au logiciel adhérent de la confédération CFE-CGC ?

Oui Non

Entourer

Entourer

6 Fiche à remettre à votre section CFE-CGC AF ou à envoyer par courrier postal :

CFE-CGC Air France S.I .C.A.M.T-G.A.F

Roissy Pôle-le Dôme

6, rue de la Haye- CP 10944

Tremblay-en-France

95733 Roissy Charles de Gaulle cedex

A :

Date :

Signature :

